

Recherches sociographiques



Jean-Claude DUBÉ, *Les Intendants de la Nouvelle-France*

J.F. Boshier

Volume 26, numéro 1-2, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 I

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056155ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056155ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Boshier, J. (1985). Compte rendu de [Jean-Claude DUBÉ, *Les Intendants de la Nouvelle-France*]. *Recherches sociographiques*, 26(1-2), 288–290.
<https://doi.org/10.7202/056155ar>

plus entreprenant. Pour la période allant des origines à 1730, plus nécessaire de recourir au *Dictionnaire Tanguay*, cependant : René Jetté nous a donné une œuvre magistrale, appelée à durer.

André LA ROSE

*Département d'histoire,
Université d'Ottawa.*

Jean-Claude DUBÉ, *Les Intendants de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1984, 327p.

Voici une étude de treize familles, celles des quinze intendants nommés à Québec à partir de 1663. L'intendance n'y entre qu'en marge du sujet. La vie de la Nouvelle-France, si abondante dans la première étude de l'auteur sur l'intendant Dupuy (Fides, 1969), est ici absente. Ce sont les hommes et leur parenté, leurs aïeux et descendants, les familles alliées, qui font le fort de l'ouvrage. Le tout se tient par les généalogies des intendants. L'auteur en présente le résumé dans les soixante pages d'un appendice. C'est à partir de ces généalogies qu'il a construit ses huit chapitres.

Le lecteur n'appréciera guère toute l'importance de ce travail à moins de connaître le rôle social et politique de la famille sous l'Ancien Régime. Pendant deux siècles, les Bourbon engageaient et protégeaient quelques grandes familles clientes, qui protégeaient à leur tour d'autres familles, et ainsi de suite jusqu'aux derniers domestiques. De cette façon, les Bourbon filaient autour d'eux un grand cocon social et politique. C'est ce qu'on appelle la monarchie française, et elle s'étendait à la Nouvelle-France. Elle tomba en France *circa* 1789, parce que Louis XVI et ses ministres filaient fort mal, ayant perdu le fil ; en Nouvelle-France, elle était déjà tombée *circa* 1759 pour faire place au cocon britannique.

Les travaux généalogiques de Jean-Claude Dubé s'avèrent d'une minutie et d'un raffinement dignes d'un bénédictin. Il remonte parfois jusqu'au Moyen Âge. Il cherche partout, sans se lasser. Il distingue patiemment tous les cousins et les frères du même prénom, tous les Jean Talon, par exemple. Combien de mois a-t-il dû passer au Minutier central des notaires, à Paris, et dans la série Y des papiers du Châtelet ! C'est sans doute grâce au Conseil de recherches en science humaine du Canada qu'il a pu visiter une vingtaine d'archives départementales — sans épouser une employée de la S.N.C.F. pour avoir le tarif réduit, ce qu'a fait un autre chercheur de notre connaissance.

Par ses travaux minutieux, l'auteur a sondé les secrets de ses treize familles : « preuves » de noblesse falsifiées de Jacques de Meulles ; un bâtard de Robert avant son mariage en 1666 ; une bâtarde de la famille Duchesneau... L'inspecteur Maigret aurait beaucoup à apprendre du professeur Dubé, qui découvre, par exemple, les origines paysannes cachées des Hocquart, des Talon et des Chazel. Il est prudent d'avouer tout de suite ses origines paysannes (et je le fais d'emblée) avant que Dubé ne les retrouve ! Chemin faisant, il retrouve aussi tout un côté personnel de son monde : un Dupuy qui emmenait son orgue portatif à Québec et « qui fabriquait plusieurs modèles d'engins divers, des pompes, entre autres » (p. 218) ; un Talon qui « échangeait des épigrammes et madrigaux avec la supérieure de l'Hôtel-Dieu » (p. 208) ; un Boutroue qui échangeait des livres avec son ami, le pasteur protestant Samuel Bochart, cousin de l'intendant Bochart de Champigny ; un Raudot riche de 804 serviettes, 133 nappes, 98 draps de domestiques...

Qu'a-t-il trouvé de plus général ? La plupart de nos intendants sont des clients, voire des parents, des Colbert ou des Phélypeaux, qui donnaient tant de ministres et de magistrats à Louis XIV

et Louis XV. Nos intendants étaient d'ailleurs fortement apparentés entre eux. Même Gilles Hocquart (intendant de 1729 à 1745) est un des descendants de Colbert, et apparenté même avec François Bigot (!) par un lien mutuel avec la famille ministérielle Le Tellier.

La finance est extrêmement puissante dans ce milieu. Six des quatorze pères de nos intendants étaient financiers, et tous les six intendants du XVII^e siècle étaient apparentés à de grands trésoriers et receveurs des finances. Après la finance viennent la magistrature et la marine. Tous les intendants du XVIII^e siècle, sauf Dupuy (intendant de 1725 à 1728), sont officiers de plume de la marine, ce qui explique, selon nous, leurs querelles avec les gouverneurs, officiers d'épée. Plume et épée se trouvent souvent à couteaux tirés dans la marine de l'Ancien Régime. À ce propos, parler de l'intendant, officier de la marine, comme fonctionnaire « civil » est un non-sens qui se trouve dans trop des histoires du Canada.

Le clergé est peut-être aussi puissant que la finance dans le milieu de nos intendants. Un chapitre particulièrement attachant, sur l'intendant et la religion, a beaucoup gagné de la carrière ecclésiastique de l'auteur, aussi bien que de ses recherches. Les coordonnées des parents ecclésiastiques, des livres religieux dans les bibliothèques et des sept testaments qu'il a retrouvés indiquent une orientation des intendants digne de la Contre-Réforme. Sont particulièrement dévôts les Talon et les Barrin de la Galissonnière (gouverneur de 1746 à 1749), parents des Robin. Mais « la majorité [...] ont au moins un frère prêtre ou une sœur religieuse [...] pas une famille qui, pour l'époque qui nous intéresse, ne compte au moins deux de ses membres dans l'Église » (p. 222). Dans les clans de nos intendants, Dubé compte cent quatorze vocations ecclésiastiques et religieuses (p. 224). Dupuy, qui est loin d'être dévôt, possède cinq versions différentes de la Bible, dont une en hébreu, et Bégon en a douze.

Pour résumer, Jean-Claude Dubé trouve à Québec (ou retenu en France, comme Louis Robert, ou mort en route, comme Edmé-Nicolas Robert et comme Chazel) un intendant cultivé, de quarante-quatre ans, marié depuis l'âge de trente-cinq ans (sauf les quatre qui restent célibataires), avec éventuellement 7.5 enfants. Il est tout dévoué à l'Église catholique, mais il n'a pas l'esprit borné, disposant d'une bibliothèque considérable et de l'éducation pour en profiter. Le *Dictionnaire* de Pierre Bayle se trouve dans quatre des cinq bibliothèques cataloguées.

Notre intendant sort d'un milieu aisé, riche même, et il fait un mariage profitable. Son train de vie est à la mode de la noblesse de l'époque : sans confort, assez austère même, mais entouré d'argenterie, de tapisseries, de tableaux — Raudot en a 115, de Meulles, 129 — et d'une belle cave. Talon, à sa mort, possédait 2 600 litres de champagne. Aucun n'est pauvre avant de venir au Canada, mais la plupart ne sont pas plus riches à leur départ, malgré leur commerce ici. « La présence d'un concurrent de taille dans la personne du gouverneur n'aidait pas. » (P. 152.) Bégon, Dupuy et peut-être Duchesneau se ruinent même. Bigot s'enrichit de plusieurs millions, bien sûr, mais les perd bientôt dans la fameuse affaire du Canada.

L'auteur a eu le génie de nous livrer une étude étoffée, savante, mais toujours ouverte. Il signale toutes ses lacunes. L'odeur passionnante du chantier monte de chaque chapitre. On cherche toujours le catalogue de la bibliothèque de Boutroue (p. 211) ; « du grand-père d'Edmé-Nicolas Robert, nous ne connaissons strictement rien » (p. 90) ; la fortune d'Henri de Chazel reste pratiquement inconnue, faute de documents (p. 138). Qu'on ne se laisse pas leurrer par ce genre de confessions : c'est la franchise de l'historien conscient d'avoir comblé beaucoup plus de lacunes qu'il n'en laisse, d'avoir trouvé plus que quiconque. Il est rare qu'un livre offre tant de neuf.

Mais quel est le compte rendu qui n'ait rien à reprocher ? Il s'agit en l'occurrence du livre remarquable de Richard BONNEY (*Political Change in France under Richelieu and Mazarin, 1624-1661*, Oxford University Press, 1978, 508p.), que Dubé n'utilise pas. Sous ce titre général se cache une étude profonde des cent vingt-huit intendants nommés en France avant 1661 : familles, commissions, carrières, attitudes, activités. Les noms de Talon, Bochart et Barrin y paraissent souvent et, en somme, il y a là tout l'arrière-plan du travail de Dubé. Bonney n'a peut-être rien à lui

offrir quant aux généalogies, mais que de richesses pour le reste ! Les dots dans les trente-sept contrats de mariage qu'il retrouve sont en moyenne de 122 891 livres (p. 87). L'intendant moyen reste cinq ans dans sa province (p. 427). Les intendants jouent le grand rôle dans la croisade royale de Louis XIV contre les protestants (tout le seizième chapitre). Jean-Claude Dubé saurait profiter au maximum de ce bon livre, grand frère du sien. Car ces deux ouvrages méritent une place ensemble dans toute bibliothèque sérieuse de l'histoire de la France et de la Nouvelle-France.

J.F. BOSHER

*Department of History,
York University.*

Shirley E. WOODS JR., *La saga des Molson, 1763–1983*, Montréal, L'Homme, 1983, 447p. (Traduit de l'anglais par Marie-Catherine Laduré.)

Il s'agit d'un ouvrage racontant l'histoire d'une des plus anciennes et des plus riches familles de la bourgeoisie canadienne, les Molson, propriétaires entre autres des Brasseries Molson et de l'équipe de hockey des Canadiens de Montréal. L'histoire commence en 1763, à la naissance de John Molson, le fondateur de la dynastie, dans le Lincolnshire, en Angleterre. Issu d'une famille d'agriculteurs aisés, John Molson émigra au Canada en 1782, pour fonder une brasserie à Montréal. Il fit fortune et participa financièrement à bien d'autres affaires, telles que le transport par bateau à vapeur sur le Saint-Laurent, la banque et les chemins de fer. Il apporta son soutien à l'Université McGill et fut l'un des principaux fondateurs de l'Hôpital général de Montréal. Il fut également actif en politique, chez les *Tories* provinciaux. À la mort du patriarche, ce fut son deuxième fils, Thomas, qui prit rapidement les affaires en main. Né en 1791, Thomas eut six enfants de son premier mariage (trois garçons et trois filles) et dirigea la compagnie familiale jusqu'à sa mort en 1863. Sous son règne, les frères fondèrent la Banque Molson, qui serait fusionnée avec la Banque de Montréal en 1925. À la mort de Thomas, son troisième garçon prit la direction des sociétés familiales. John Thomas Molson était né en 1839 et il mourut en 1910. De ses sept enfants, ce fut l'aîné, Herbert (1875–1938), qui reçut la propriété de la compagnie et la dirigea à l'aide de son cousin Fred William Molson. En bons et loyaux sujets de la Couronne, les Molson firent la première guerre mondiale pendant que leurs compagnies prospéraient au Canada. Après la guerre, ils reprirent leurs activités régulières à la tête de nombreuses compagnies (la Banque de Montréal, la Banque d'épargne de la Cité et du district de Montréal, les Brasseries Molson...) ainsi que de l'Hôpital général de Montréal et de l'Université McGill. À Herbert succédait son fils aîné, Thomas H. Pentland Molson (1901–1978). Celui-ci reçut la majorité des actions de la Brasserie et la dirigea avec l'aide de son frère cadet, le sénateur Hartland de Montarville Molson, et de son cousin Bert (fils de Fred William). Les frères Molson (ainsi que plusieurs de leurs cousins) firent la deuxième guerre et revinrent couverts de médailles pour diriger la Brasserie, l'Hôpital général de Montréal, l'Université McGill et leurs autres affaires de famille. Enfin, en 1980, la sixième génération prenait les rênes de la compagnie en la personne d'Eric Molson (1938–), fils aîné de Thomas H.P. Molson.

Comment les Molson ont-ils réussi à conserver et agrandir l'empire familial à travers plus de deux siècles ? Un des secrets de famille le plus important était le choix du successeur. En gros, les Molson laissaient l'essentiel de leur héritage à un garçon (souvent l'aîné) et déshéritaient les filles, pour éviter la dispersion de la fortune. En outre, ils évitèrent de participer en politique trop directement. Ils financèrent cependant les deux grands partis, avec un penchant discret pour le Parti